

« PETIT » CONSEIL DU JURY

Nous recevons souvent des textes fort beaux, à savoir émouvants et très bien écrits, mais qui n'ont aucune chance d'être primés dans la mesure où ce ne sont pas des nouvelles (voir art. 3), mais des synopsis de roman ou des récits sans chute. Dans la nouvelle, la structure du récit repose sur des épisodes bien délimités dans le temps et l'espace, donc courts et précis, et mène à un dénouement le plus souvent imprévisible, appelé « chute », qui stupéfie le lecteur par son caractère inattendu ou insolite.

Bonne plume à tous !

PALMARÈS DU CONCOURS DE NOUVELLES 2018

Adultes

- 1^{er} prix : Martine BONTOUX, d'Arles (Bouches-du-Rhône) ;
- 2^e prix : Gérard MULLER, d'Escalquens (Haute-Garonne) ;
- 3^e prix : Fabienne FAURY, de Lyon (Rhône) ;
- 4^e prix : Jean-Luc GUARDIA, de Chilly-Mazarin (Essonne).

On peut lire ces nouvelles ainsi que celles des années précédentes sur le site Internet de l'association : <http://salondulivre.pamiers.free.fr/>

Lycéens

- 1^{er} prix : Dora SCRIBE, de Joyeuse (Ardèche).

Collégiens

- 1^{er} prix : Ellori COURRIBET-OTTRIA, de La Bastide-de-Sérou (Ariège) ;
- 2nd prix : Nino ROQUES, de Saint-Jean-du-Falga (Ariège).

Écoliers

- 1^{er} prix : Andréa CAMBUS, de Trémoulet (Ariège).



SALON DU LIVRE DE PAMIERS

CONCOURS DE NOUVELLES 2019

Organisé par
Les Appaméennes du livre

« Si je vous écris aujourd'hui... »

À vous d'écrire la suite !

Prix de la Ville de Pamiers
Prix des libraires
Prix « Coup de cœur » du jury
Prix spécial
Nombreuses récompenses pour les jeunes



Inscriptions et renseignements : **Alain Rouch**, Braguet 09120 RIEUX-DE-PELLEPORT
05 61 60 50 42 alainphilipperouch@gmail.com
<http://salondulivre.pamiers.free.fr>

RÈGLEMENT

Article 1

Comme chaque année, l'association « Les Appaméennes du livre » organise un concours de nouvelles et un salon du livre à Pamiers (Ariège-Pyrénées), qui se tiendra le **dimanche 2 juin 2019**. Cette année, il s'agit pour tous les candidats d'imaginer et d'écrire la suite de la phrase suivante :

« Si je vous écris aujourd'hui... »

Article 2

Le concours s'adresse aux adultes comme aux jeunes, et notamment aux scolaires.

La participation est gratuite pour les moins de dix-huit ans. (Joindre la photocopie de la carte d'identité). Pour les adultes, la participation est de 8 € (à joindre par chèque bancaire ou postal à l'ordre des Appaméennes du livre).

Article 3

La nouvelle est un récit bref, vraisemblable ou fantastique, qui comporte toujours une chute forte. (C'est un des trois critères de notre concours.) Cette année, étant donné le thème principal du salon, **la forme épistolaire** s'impose. La nouvelle comportera **au moins un échange, une lettre avec sa réponse, ou plus**.

Article 4

Le jury demande une présentation soignée et dactylographiée pour une œuvre inédite comportant un titre. Ne pas dépasser cinq pages au format A4 (environ 30 lignes par page avec des caractères de taille 12 et double interligne).

Article 5

Cette œuvre sera adressée en 7 exemplaires anonymes et agrafés. Pour garantir l'anonymat, inscrire 2 lettres et 2 chiffres en haut à droite du texte. Glisser dans une enveloppe les 7 exemplaires, le chèque (après l'avoir dûment rempli), le bulletin de participation ci-inclus (sans oublier de reporter, dans le cadre prévu à cet effet, les 2 lettres et les 2 chiffres choisis), et, éventuellement, l'enveloppe timbrée à votre adresse (cf. article 9).

Article 6

Date limite d'envoi : le **31 mars 2019**.

Article 7

Ce concours fait l'objet, pour les adultes, de quatre prix attribués par un jury composé d'enseignants, de libraires et de membres des Appaméennes du livre.

1^{er} prix, Prix de la Ville de Pamiers : 300 €

2^e prix, Prix des libraires : 200 €

3^e prix, Prix « Coup de cœur » du jury : 150 €

4^e prix, Prix spécial : 100 €

Les lauréats de moins de 18 ans, répartis en deux ou trois tranches d'âge, seront récompensés par des bons d'achat culturels. Tous les lauréats, avertis personnellement entre le 15 et le 20 mai, recevront leur prix lors du XXV^e salon du livre de Pamiers, le **dimanche 2 juin 2019** en présence des autorités.

Article 8

Les textes non primés ne seront pas renvoyés. Les textes primés, qui pourront faire ultérieurement l'objet d'un recueil, seront diffusés via le site Internet des Appaméennes du livre. (Les nouvelles des lauréats des derniers concours y sont visibles). Les candidats s'engagent à ne pas exiger de droits d'auteur en cas de publication de leur texte.

Article 9

Contre une enveloppe timbrée à votre adresse vous pourrez recevoir, courant juin/juillet 2019, les résultats du concours et une note de lecture personnalisée.



BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

Bulletin à joindre à votre envoi et à retourner à :

Alain ROUCH

Les Appaméennes du livre

BRAGUET

09120 RIEUX-DE-PELLEPORT

05 61 60 50 42

alainphilipperouch@gmail.com

06 74 20 16 30

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

(pour les moins de 18 ans : photocopie de la carte d'identité)

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone fixe :

portable :

Courriel (Si vous désirez recevoir les prochains concours) :

@

Soigneusement écrit s'il vous plaît.

Titre de la nouvelle :

Code de la nouvelle : (2 lettres suivies de 2 chiffres)

--	--	--	--

Merci de nous aider à mieux faire connaître ce concours en répondant à la question suivante : Par quel moyen avez-vous connu ce concours de nouvelles ?

- Bulletin d'inscription par Internet ;

- Bulletin d'inscription reçu par courrier postal ;

- Presse (titre :)

- Amis ;

- Office de tourisme de :

- Autre. Lequel ?

Je certifie que cette nouvelle n'a jamais été publiée.

Signature